

Un nouveau parc au centre du village

Le périmètre élargi :

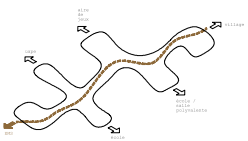
Le projet pour le périmètre élargi vise à renforcer les liens intergénérationnels au sein du site. Pour y parvenir, il est essentiel que l'ensemble de l'espace soit accessible à tous en termes de mobilité, qu'il offre des activités polyvalentes et adaptées à tous les âges, et qu'il génère un sentiment d'unité et d'appartenance à la communauté.

Un parc pour tous :

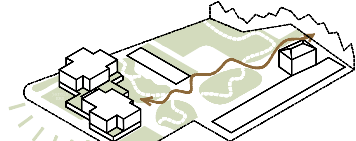
À l'heure actuelle, il est impossible pour une personne à mobilité réduite de traverser le site du Nord au Sud en raison des dénivelés abrupts. Pour adoucir ces transitions et rendre le parc accessible à tous, nous proposons de réduire le nombre de places de stationnement à l'Ouest du Chemin des Écoliers et de réaménager la pente tout en respectant la façade Ouest de l'école. Le Chemin des Écoliers deviendra un parc réservé aux piétons et aux véhicules d'urgence et de service. Ce parc se prolongera vers le Sud, en traversant l'actuel préau de l'école et en créant une nouvelle transition douce jusqu'au parvis d'entrée de l'EMS.

Une identité commune :

Étant donné la diversité des acteurs présents sur le site et l'ampleur des interventions à venir, il serait pertinent d'unifier l'ensemble du projet autour d'un concept d'aménagement paysager unifié, qui formerait un grand parc. Ce parc paysager jouerait un rôle de lien fédérateur, permettant à chaque individu de se sentir chez soi tout en faisant partie d'une communauté unie.



Concept d'aménagement



Concept d'implantation

Un établissement rayonnant sur le village

Concept d'implantation :

Le nouvel EMS est implanté dans la partie Sud du périmètre. Son orientation diagonale permet de libérer des espaces extérieurs aux caractères bien distinctifs. Au Sud-Ouest, en direction du Chemin du Grand-Clos, se trouve un espace privé réservé à l'EMS, avec un jardin donnant sur le paysage environnant. Au Nord-Est, vers la rue Hypolite Pignal et le préau de l'école, un espace ouvert sur le cœur du village est aménagé en prolongement du grand parc qui s'étend jusqu'à la Place Communale de Vouvry.

Sur la partie Ouest de la parcelle, à l'angle du Chemin du Grand-Clos et de l'Avenue de la Côte, se trouve la zone plus privative de l'établissement, qui inclut l'accès pour les livraisons, les pompes funèbres et les ambulances, ainsi que la zone réservée au personnel.

À l'Est, le parking visiteurs oriente ces derniers soit vers l'accès depuis le parc public, soit vers l'entrée située sur le Chemin du Grand-Clos.

Le rez-de-chaussée de l'EMS est positionné à la cote +383,8, une altitude intermédiaire entre celle du Chemin du Grand-Clos (variant entre +382,0 et +382,8) et celle de la plate-forme où sera construit le futur bâtiment UMÉ (+387,0). Cette configuration permet une connexion harmonieuse avec le nouveau parc tout en assurant un accès facilité depuis le Chemin du Grand-Clos.

Intégration dans le contexte :

Le nouvel EMS est constitué de deux bâtiments reliés au niveau du rez-de-chaussée. Chaque bâtiment accueille une unité d'hébergement de 15 chambres par étage, et comprend quatre étages au-dessus du rez.

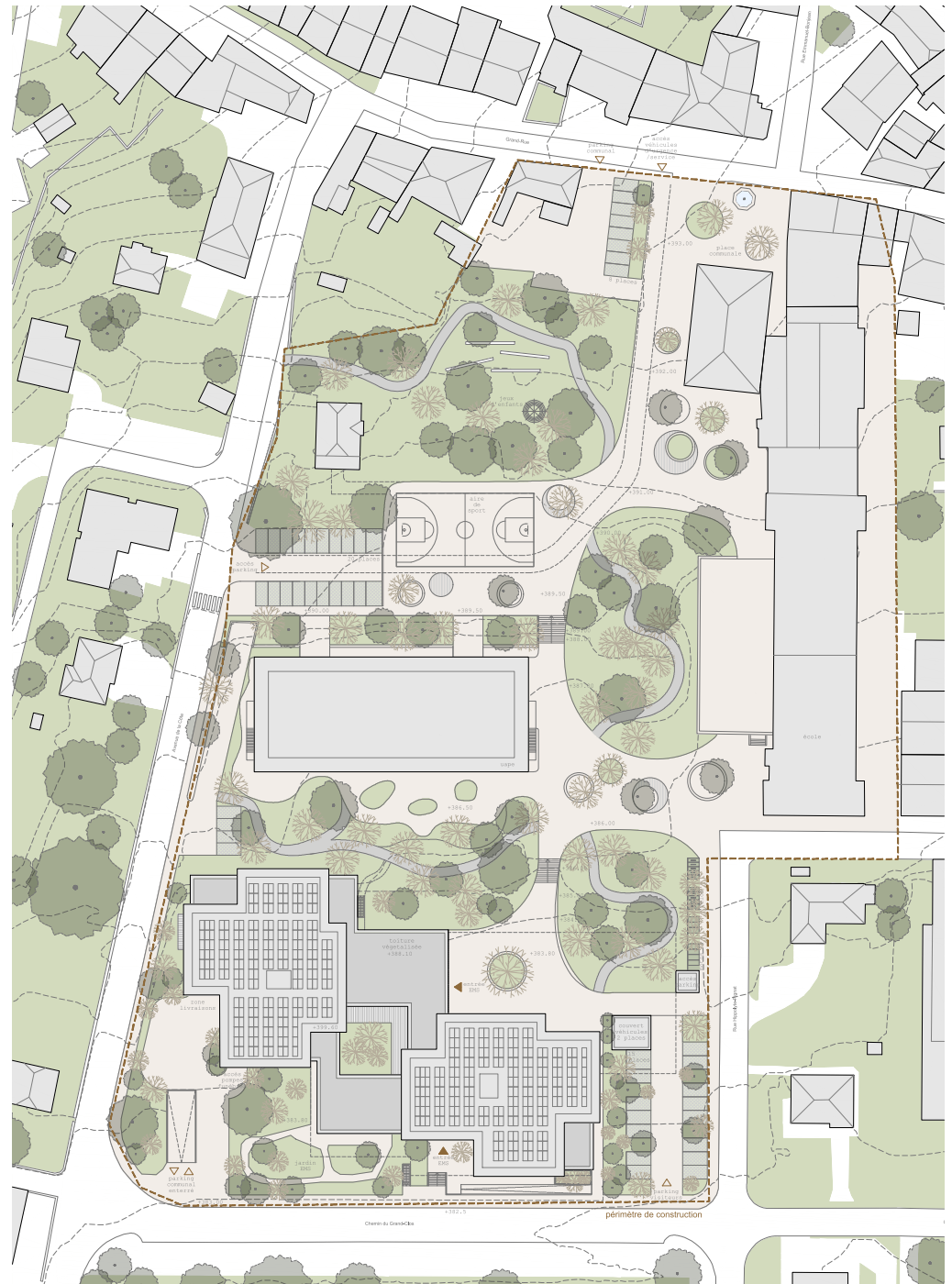
Cette organisation favorise une intégration maîtrisée dans le tissu bâti environnant. Elle confère à l'ensemble un caractère plus domestique que hospitalier, tout en préservant les vues dégagées sur le paysage entre les deux bâtiments.



e:1/3000



vue depuis le Chemin du Grand Clos



Plan de situation e:1/500

Un établissement rayonnant sur le village :
L'espace fédérateur au rez-de-chaussée

Un espace connecté au village :

La géométrie du projet façonne à la fois l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Les abords sont définis par cette forme architecturale, qui crée des placettes servant de prolongements extérieurs aux espaces communs de l'EMS.

Les divers espaces couverts agissent comme une interface entre l'établissement et le village, permettant de prolonger la vie de l'EMS vers l'extérieur, quelles que soient les conditions météorologiques. Ainsi, chaque grand espace intérieur dispose d'un prolongement abrité à l'extérieur, qu'il s'agisse du séjour/caféteria, de la salle à manger, de la salle polyvalente, de la salle de réunion ou encore de l'espace soins.

Au cœur du plan, un patio central organise les flux et guide les pensionnaires dans leurs déplacements à l'intérieur du bâtiment.

Accès et flux :

L'accès principal :

L'espace d'accueil est traversant, reliant le parc au Nord et le parvis d'accès depuis le Chemin du Grand Clos au Sud. Cette disposition offre un double accès, visible depuis la réception, facilitant ainsi la circulation depuis le Nord et le Sud.

L'accès pour le personnel et les livraisons :

Les livraisons, ainsi que l'accès pour les pompes funèbres et au parking souterrain, se font par le sud-ouest de la parcelle, garantissant une gestion discrète et efficace des flux logistiques.

La salle de recueillement et l'accès pompes funèbres :

Dans le programme du concours, la salle de recueillement est présentée comme contigue à la salle d'animation, permettant de combiner les deux espaces lors d'événements. Nous proposons de les séparer, en utilisant une partie de la salle à manger comme éventuelle extension si nécessaire. Cette configuration permet de placer la salle de recueillement dans un endroit plus calme, en lien direct avec l'accès pour les pompes funèbres. Une masse végétale assure une séparation visuelle entre cette zone et le jardin, offrant ainsi davantage d'intimité.

Liens programmatiques avec le quartier :

Le pôle soins :

Situé à l'angle Sud-Est du bâtiment, le pôle soins est directement accessible depuis l'extérieur, facilitant ainsi l'accès pour les usagers du quartier.

La salle d'animation et la salle de réunion :

Ces deux salles sont conçues pour être intégrées au séjour si nécessaire. Elles disposent également d'un accès extérieur, les rendant disponibles pour des utilisations par des acteurs externes à l'établissement, renforçant ainsi les liens avec le quartier et offrant des opportunités d'interaction entre les résidents et la communauté environnante.

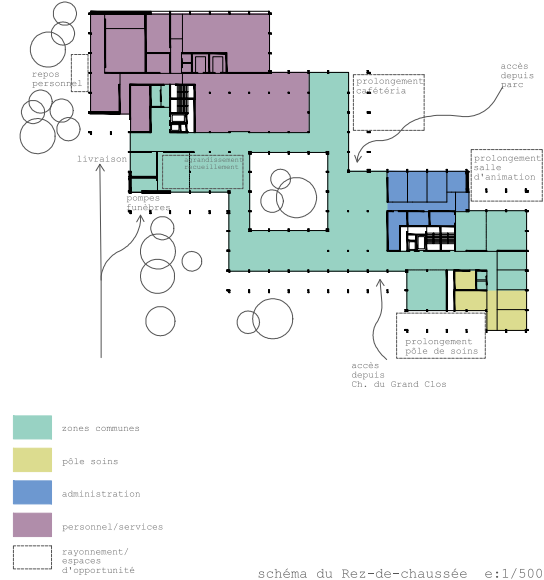
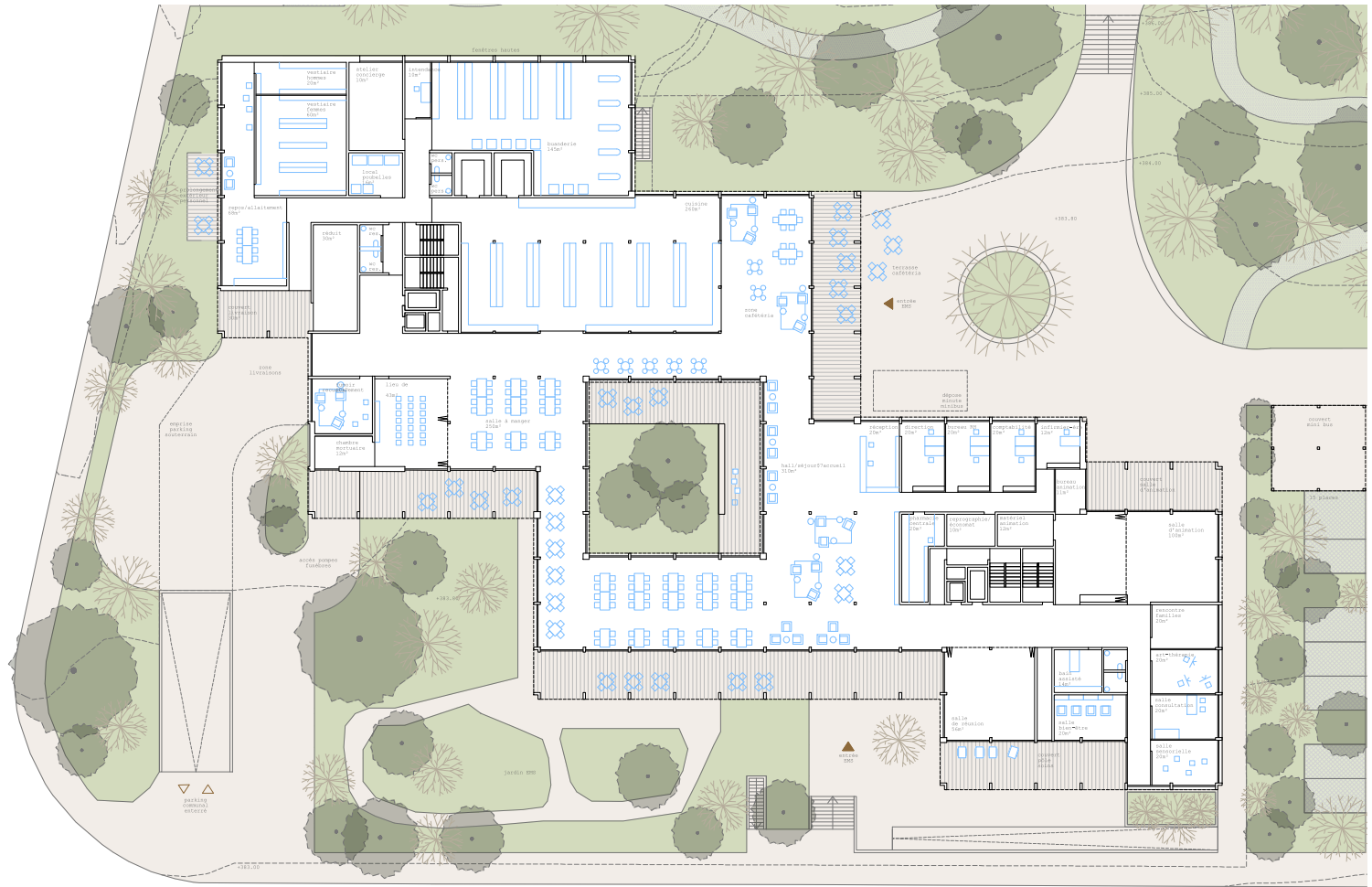


schéma du Rez-de-chaussée e:1/500



Rez-de-chaussée (+383.8) e:1/200

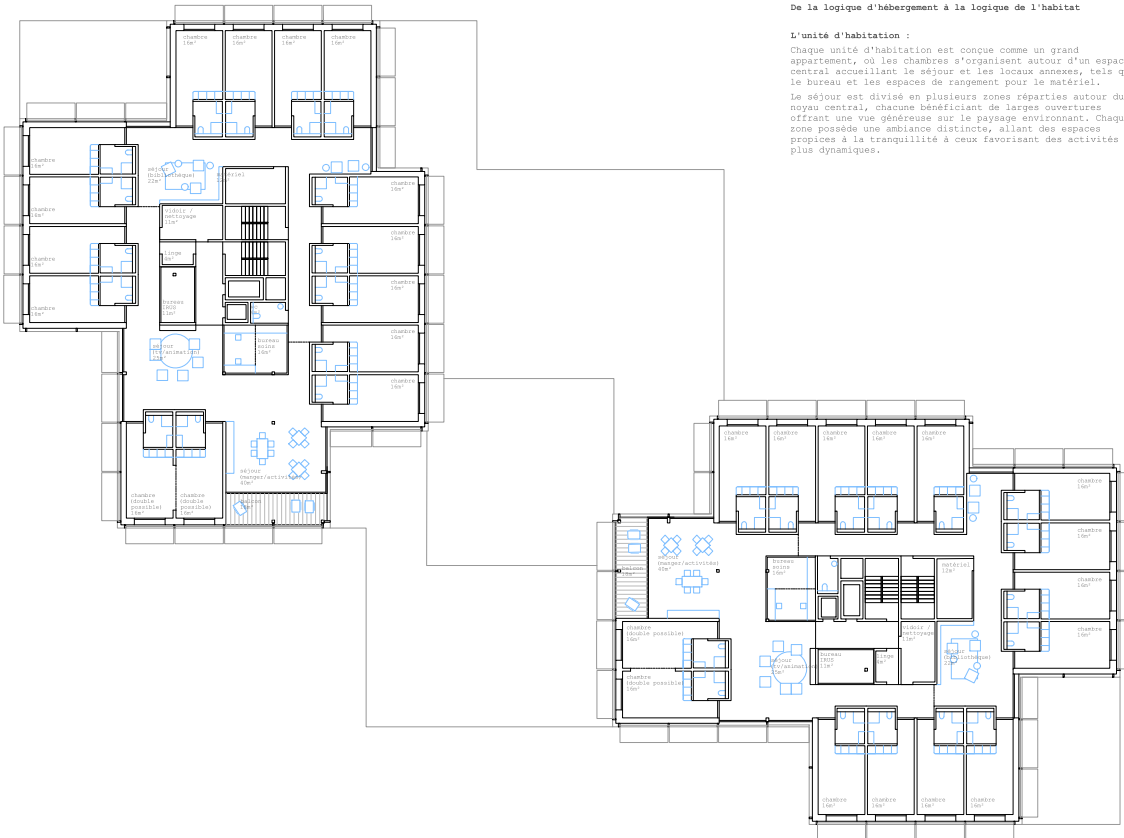
+39.40
+36.50
+33.70
+30.90
+28.10
+33.80
+30.40



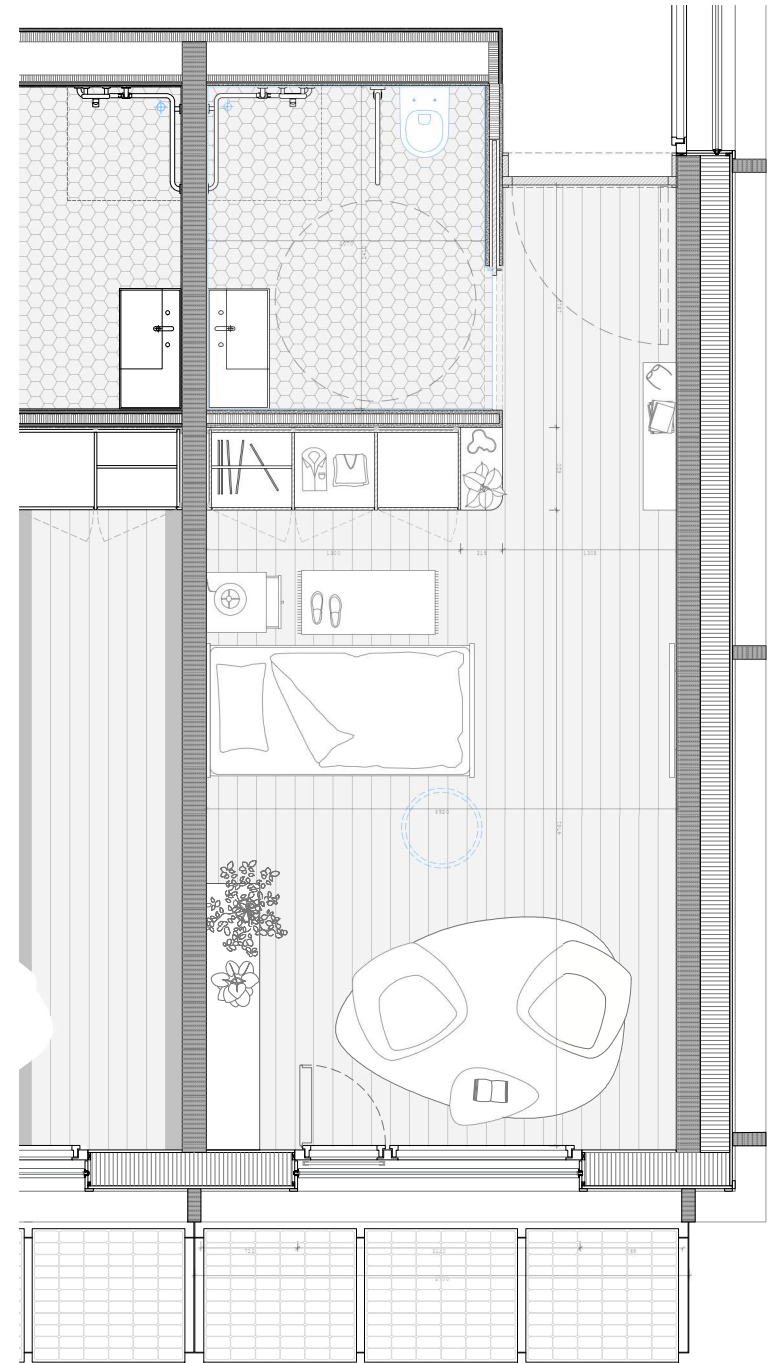
élévation Sud (Chemin du Grand Clos) e:1/200

De la logique d'hébergement à la logique de l'habitat

L'unité d'habitation :
 Chaque unité d'habitation est conçue comme un grand appartement, où les chambres s'organisent autour d'un espace central accueillant le séjour et les locaux annexes, tels que le bureau et les espaces de rangement pour le matériel.
 Le séjour est divisé en plusieurs zones réparties autour du noyau central, chacune bénéficiant de larges ouvertures offrant une vue généreuse sur le paysage environnant. Chaque zone possède une ambiance distincte, allant des espaces propices à la tranquillité à ceux favorisant des activités plus dynamiques.



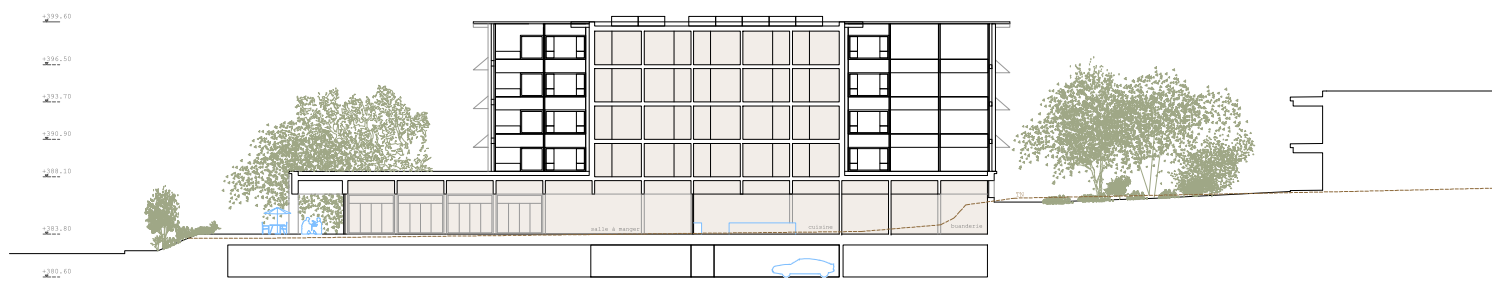
étage type e:1/200



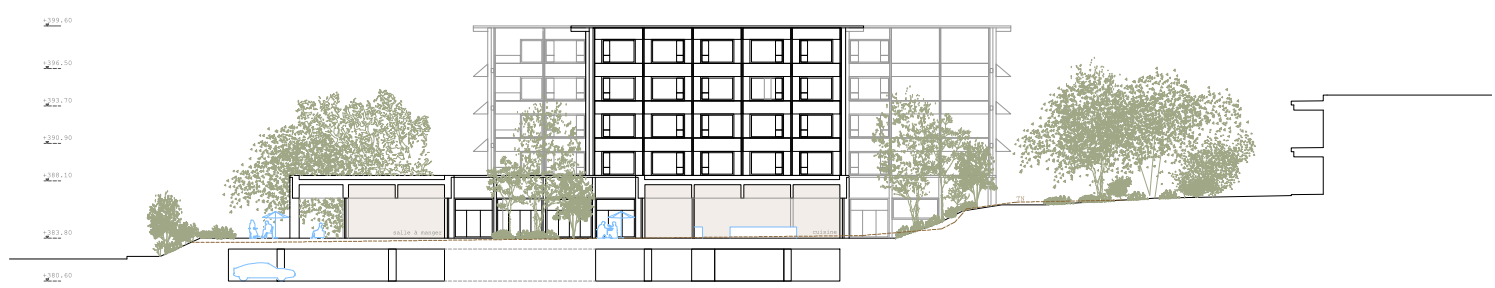
chambre type e:1/20



vue du séjour depuis l'accès
 Chemin du Grand Clos



coupe AA e:1/200



coupe BB e:1/200

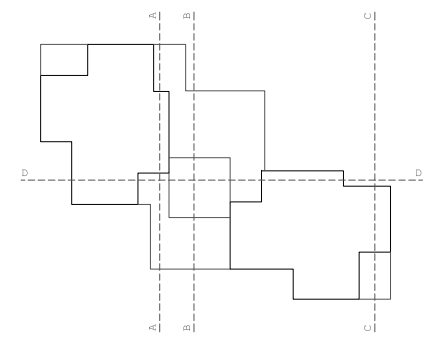


schéma de coupes



coupe CC e:1/200



coupe DD e:1/200

